

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
COMMUNE DE MOULINS-SUR-TARDOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 MARS 2024

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Moulins-sur-Tardoire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de MOULINS-SUR-TARDOIRE, sous la présidence de Madame PRECIGOUT Brigitte, Maire.

Date de la convocation : 29 février 2024

Présents : Mmes COURBIERE, LEPRETRE, MAZEAU, OLIVIER et PRECIGOUT
Mrs BOIS, DELANGEAS, HERBRETEAU, LAVEAU, MATHON, RAYMOND, ROUDY, TARDIEU et VALLADE.

Absents : Messieurs LAFARGE, PICARD, RAYNAUD ; Mesdames MICHENAUD et SAUVARD

Madame OLIVIER Natacha a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-16

Enquête publique SYBTB – Programmation pluriannuelle de gestion-AVIS

Madame le Maire rappelle aux membres présents qu'ils ont été destinataires le 26 février 2024 de l'ensemble des documents relatifs à l'enquête publique lancée par le Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (SyBTB) concernant le programme pluriannuel de gestion 2024-2033 afin d'obtenir la déclaration d'intérêt général du projet.

A cet effet, un état des lieux a été réalisé en amont de cette enquête publique permettant d'établir que 598 kilomètres de cours d'eau sont gérés par le SYBTB et identifiant les enjeux qui constituent le socle de la future stratégie et a fortiori la politique publique d'intervention : *sécurité des biens et des personnes, milieu naturel et biodiversité, gestion quantitative de l'eau, gestion qualitative de l'eau, activité économique et de loisirs.*

Au terme de cet état des lieux, 10 grandes thématiques ont été identifiées : inondations, zones humides, hydrologie, continuité écologique, hydromorphologie, abreuvement, espèces exotiques envahissantes, ripisylve, communication et sensibilisation, animation du programme. Une démarche de concertation a été instaurée entre les partenaires techniques de l'eau et les élus locaux afin d'y définir 26 actions à mener pendant ce nouveau programme de travaux (cf : le tableau récapitulatif joint à la présente délibération).

L'ensemble des travaux est estimé à 15 400 000 € TTC avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de la Charente, la Région Nouvelle-Aquitaine et les propriétaires volontaires.

Le SYBTB est conscient que les actions prévues auront une incidence ponctuelle sur le milieu aquatique ; néanmoins ce sera négligeable par rapport à l'amélioration générale de l'état des cours d'eau au terme de la réalisation des travaux.

Compte tenu de la prise de connaissance du dossier en amont de cette réunion,

AR Prefecture

016-200085629-20240314-2024_16-DE
Reçu le 15/03/2024

Après ouï cet exposé, et délibération :

Les membres du conseil municipal émettent un **avis favorable** au projet de programmation pluriannuel de gestion 2024-2233 du Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

Néanmoins, une réserve est apportée par Monsieur Arnaud BOIS quant à la question du patrimoine qui ne semble pas évoquée.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Certifiée exécutoire

Par le Maire le

Fait et délibéré les jours mois et ans que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

B.PRECIGOUT



THEMATIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS	DECISION DU COPIL	PRIORITE DU COPIL	
T1	INONDATIONS	A1	Entretien préventif de la végétation à proximité des zones urbaines.	Ecartée	0
		A2	Enlèvement des embâcles à proximité des zones urbaines.	Validée	5
		A3	Inventaire des zones d'expansion de crues.	Validée	29
T2	ZONES HUMIDES	A4	Suppression des digues parallèles aux cours d'eau.	Ecartée	0
		A5	Inventaire des zones de ruissellement et d'accumulation.	Validée	4
		A6	Rétention des eaux par des infrastructures naturelles (haies, zones humides...).	Ecartée	0
		A7	Inventaire des zones humides.	Validée	3
T3	HYDROLOGIE	A8	Préserver les zones humides connues.	Ecartée	0
		A9	Restaurer les zones humides connues.	Ecartée	0
		A10	Aménagement d'ouvrages de répartition des eaux.	Validée	2
		A11	Restauration des ouvrages de répartition des eaux existants.	Validée	3
T4	CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE	A12	Restauration des ouvrages de contournement des gouffres existants.	Validée	3
		A13	Mise en place d'un protocole de gestion coordonnée des vannées.	Validée	1
		A14	Création et maintien d'un lien de communication entre propriétaires d'ouvrages.	Ecartée	0
		A15	Étude pour la restauration de la continuité écologique des moulins (hors études en cours).	Validée	3
T5	HYDROMORPHOLOGIE	A16	Aménagement des moulins (passes, rivières de contournement...).	Ecartée	0
		A17	Arasement partiel ou total des seuils de moulins.	Ecartée	0
		A18	Étude pour la restauration de la continuité écologique des étangs.	Validée	3
		A19	Aménagement des étangs (passes, rivières de contournement, moines...).	Validée	0
T6	ABREUVEMENT	A20	Arasement partiel ou total des étangs.	Validée	0
		A21	Diversification des écoulements par des techniques végétales.	Validée	3
		A22	Diversification des écoulements par des techniques minérales.	Validée	3
		A23	Rehaussement du lit mineur des cours d'eau.	Validée	3
T7	ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	A24	Restauration par reméandrage du cours d'eau.	Ecartée	0
		A25	Restauration par renaturation de cours d'eau.	Validée	3
		A26	Aménagement de points d'abreuvements.	Validée	2
		A27	Mise en place de systèmes de franchissement du cours d'eau.	Validée	2
T8	RIPISYLVE	A28	Suivi cartographique des EEE.	Validée	2
		A29	Lutte contre la Jussie.	Validée	3
		A30	Lutte contre la Balsamine de l'Himalaya.	Ecartée	0
		A31	Lutte contre la Renouée du Japon.	Ecartée	0
T9	COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	A32	Lutte contre les ragondins.	Ecartée	0
		A33	Entretien préventif de la végétation sur les tronçons navigués.	Validée	3
		A34	Restauration de la végétation sur les territoires n'ayant pas fait l'objet d'un programme de travaux.	Validée	1
T10	ANIMATION DU PROGRAMME	A35	Mises à jour du site internet.	Validée	1
		A36	Organisation de réunions, de sorties, de journées de sensibilisation.	Validée	1
		A37	Réalisation et diffusion d'un bulletin d'information.	Validée	1
		A38	Ré-évaluation du programme.	Validée	1
		A39		Validée	1

Tableau 56 : Choix des membres du COPIL